

FORMULAIRE DE VERSEMENT « SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022 »

Comment verser directement votre taxe d'apprentissage en 2022

1- Effectuez votre versement de Solde de taxe d'apprentissage :

Par chèque : à l'ordre de l'Agence Comptable de l'Université Paris Saclay, à nous renvoyer accompagné de ce formulaire « Solde de la taxe d'apprentissage 2022 » renseigné.

à l'adresse IUT D'Orsay - Plateau de Moulon - 91400 Orsay

Ou par virement : IBAN UPSACLAY : FR76 1007 1910 0000 0010 0294 065 – BIC : TRPUFRP1

En précisant la référence : TAXE2022 IUT d'Orsay– Université Paris-Saclay– Nom de l'entreprise et SIRET

2- Retournez-nous le présent formulaire à l'adresse :

Service Relations entreprises IUT D'Orsay - Plateau de Moulon - 91400 Orsay

Ou par courriel à : taxe.apprentissage@universite-paris-saclay.fr

L'Université vous adressera par courrier votre reçu libératoire dans les meilleurs délais.

Votre entreprise :

NOM :

ADRESSE :

CP :

VILLE.....

N° DE SIRET :

NOM & PRENOM CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE :

.....

FONCTION.....

.....

TELEPHONE : MAIL

.....

COMPOSANTE(S) OU DIPLÔME(S) BENEFICIAIRE(S) (précision recommandée)

.....

.....

.....

.....

MONTANT(S) affecté(s) :

.....

CODE UAI de l' IUT d'Orsay : **0910923J**

SIRET Université Paris-Saclay : **130 026 024 000 13**